



MÉMOPREV

SECTEUR DE LA LOCATION DE LOGEMENTS

GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets consiste à récupérer et évacuer les déchets jusqu'au point de collecte.

Ce circuit peut se décomposer en trois tâches :

- la prise en charge des poubelles ;
- le transfert des conteneurs de leur lieu de stockage jusqu'à leur lieu de collecte par le prestataire extérieur ;
- le déplacement, le rangement et le nettoyage des conteneurs vides.



RISQUES PROFESSIONNELS

La gestion des déchets fait partie des tâches incombant souvent aux gardiens et employés d'immeuble. Cette activité est soumise à des facteurs propres au patrimoine et à des contraintes ne relevant pas du bailleur :

Facteurs internes	Facteurs externes
Les caractéristiques du patrimoine : • nombre de logements, (influe sur le nombre et le volume des containers), • date de construction, nombre d'étages, présence d'un ascenseur, • localisation des locaux poubelles, cheminement pour accéder aux points de collecte, • présence de vide-ordures, de points d'apport volontaire.	Les conditions de collecte imposées par les collectivités (conteneur ou pas , état et caractéristiques des conteneurs, etc.).
La situation de travailleur isolé dans laquelle se trouve souvent le gardien.	Les conditions imposées par les prestataires de collecte, et en particulier les horaires de passage.
	Le comportement des résidents et personnes de passage.

Ces caractéristiques et contraintes génèrent des situations dangereuses qui exposent les gardiens et les employés d'immeuble à des accidents du travail et à des maladies professionnelles.



Risques biologiques



© Guillaume J. Plisson pour l'INRS

Risque TMS



Chutes de plain-pied : pentes ; sols humides, glissants, dégradés ; obstacles.



MESURES DE PRÉVENTION

Dans le cadre de la conception ou de la rénovation d'un patrimoine, une réflexion sur le circuit de collecte des déchets permet d'intégrer l'ensemble des contraintes techniques et organisationnelles. Les locaux poubelles seront remplacés en priorité par l'une des solutions techniques suivantes :

- raccordement à un réseau de collecte pneumatique, si existant ;
- installation de points d'apport volontaire (PAV) ou de plates-formes extérieures de stockage.



À défaut, les préconisations suivantes sont à appliquer :

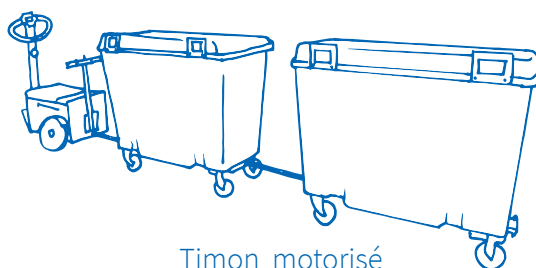


POUR LE LOCAL POUBELLES

- Prévoir des dimensions suffisantes et adaptées au nombre de conteneurs à stocker et à manœuvrer.
- L'implanter de plain-pied avec le point de collecte et à proximité immédiate.
- Prévoir des sols et murs facilement lavables, d'une couleur peu salissante. Le sol devra être antidérapant même s'il est gras ou humide.
- Installer un point d'alimentation en eau, avec eau chaude et froide (nettoyage du local et lavage des mains).
- S'assurer de l'évacuation facile des eaux de lavage ; équiper le local d'un siphon de sol.
- Prévoir un éclairage suffisant et une ventilation (point haut et bas) permettant un renouvellement d'air suffisant.
- Mettre en place un système de bloque-porte compatible avec la réglementation incendie.
- Définir une zone de lavage des conteneurs à proximité des arrivées d'eau.
- Prendre toutes mesures destinées à empêcher l'intrusion des rongeurs et nuisibles.

> POUR LE CHEMINEMENT DES CONTENEURS

- Supprimer la manutention manuelle des conteneurs ou la limiter au maximum, en utilisant par exemple des timons motorisés.



Timon motorisé

- Prévoir des circulations d'une largeur suffisante, permettant la manœuvre aisée des poubelles.
- S'assurer du bon état du sol afin de faciliter le roulement des conteneurs (proscrire les graviers, les sols meubles). Celui-ci ne devra pas être glissant y compris en cas d'intempéries.
- Éviter d'emprunter des cheminements avec des déclivités, des obstacles ou des ruptures de niveau (marches, bordures de trottoir, chicanes, sas, etc.). À défaut, prévoir une aide à la manutention adaptée en fonction des distances, des éventuelles pentes, du poids des containers.
- Si des portes se trouvent sur le trajet, s'assurer qu'elles puissent être manipulées facilement et maintenues ouvertes afin de faciliter le passage des conteneurs.
- Veiller au bon état des containers, en particulier des roues, et prévoir une procédure pour le remplacement des containers défectueux.

En complément, il conviendra de définir avec les équipes et en évaluant les risques, les EPI nécessaires à la gestion des déchets.

CAS PARTICULIER DES CONTAINERS

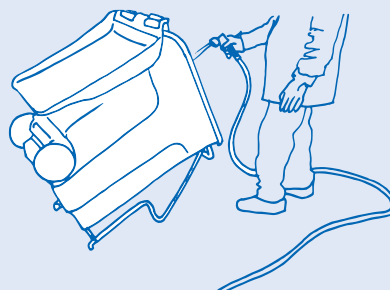
• Houssage des conteneurs

Le houssage de containers n'empêche pas le lavage mais diminue la pénibilité de la tâche.



• Positionneur de lavage

Pour le nettoyage, utiliser un positionneur de lavage.



CAS PARTICULIER DES VIDES-ORDURES

Les interventions les concernant doivent faire l'objet de précautions particulières. En effet, la plupart des colonnes de vide-ordures anciens contiennent de l'amiante. Lors des opérations de rénovation, les vide-ordures sont donc à supprimer ou à condamner.

CAS PARTICULIER DES ENCOMBRANTS

- Prévoir un container ou un local en extérieur.
- À défaut, implanter le local de plain-pied avec le point de collecte.
- Les accès devront être de dimensions suffisantes pour laisser passer des objets encombrants ou des équipements de manutention.
- Communiquer auprès des locataires sur l'organisation de l'enlèvement des encombrants (jours de passage, horaires, etc.).
- Lorsque la commune propose un enlèvement à la demande, communiquer sur ce dispositif auprès des résidents.

➤ EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

Matériel	Objectifs de prévention	Avantages	Contraintes
Timon motorisé	Faciliter le déplacement des conteneurs	• Limite les contraintes liées aux charges et les postures pénibles • Possibilité de tirer des chariots transportant par exemple des encombrants • Réduire les allers-retours, gain de temps	• Risque machine • Risque électrique • Logistique (stockage, recharge, panne, entretien, etc.) • Choisir l'équipement en intégrant les spécifications constructeur (utilisation en pente, charge maximum, nombre de conteneurs manipulables simultanément) • Formation à l'utilisation
Tracteur électrique à conducteur porté	Faciliter le déplacement des conteneurs	• Limite les contraintes liées aux charges et les postures pénibles. • Capacité plus élevée que pour le timon • Possibilité de tirer des chariots transportant par exemple des encombrants • Réduire les allers-retours, gain de temps	• Risque machine • Risque électrique • Risque de renversement • Logistique (stockage, recharge, panne, entretien ...) • Choisir l'équipement en intégrant les spécifications constructeur (utilisation en pente, charge maximum, nombre de conteneurs manipulables simultanément) • Formation à la conduite
Positionneur de lavage	Faciliter la manipulation des conteneurs lors du nettoyage	• Limite les contraintes posturales lors du lavage des poubelles • Pas de maintenance à prévoir • S'adapte à tous les types de conteneurs	• Formation à l'utilisation • Accompagnement au changement de pratique professionnelle
Balai brosse à tête hémisphérique à manche télescopique	Faciliter le nettoyage des conteneurs	• Limite les contraintes posturales lors du lavage des poubelles • Profil de la tête de la brosse adapté au fond des conteneurs • Manche télescopique s'adaptant à tout type de conteneurs	
Houssage des conteneurs	Faciliter et réduire la fréquence le nettoyage des conteneurs	• Évite le contact direct entre le conteneur et son contenu.	• Difficulté d'installation/désinstallation • Coût additionnel, modification de pratiques
Centrale de dilution	Limiter la manipulation des bidons de produits chimiques	• Réduit le risque chimique • Facilite le dosage des produits	• Formation des salariés à l'utilisation

> CONSTRUIRE UN PLAN EFFICACE

La démarche de prévention doit être planifiée. Les mesures retenues doivent présenter une efficacité maximale. Dans certains cas, des mesures immédiates, moins coûteuses peuvent être mise en œuvre temporairement ou en complément.

